

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2025_176****MODIFICATION DU TABLEAU GENERAL DES EMPLOIS**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le 1^{er} Adjoint au maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Jean-Baptiste GODILLON, Emmanuel LOEVENBRUCK à Laurence GNEMMI, Véronique LIGNIER à Cécile DELAUNAY, Arménio SANTOS à Dominique BAUD, Jean-Manuel PARANHOS à Christelle HANNEBELLE, Sophie LEFEBURE à Virginie MINART-GIVERNE, Arnaud BEAUVOIR à Pascale PATAT, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurent MALOCHET

Les 30 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité.

La ville de Chatou a engagé sa mutation pour s'adapter aux évolutions du service public (projet d'optimisation, travail en transversalité, modernisation de l'administration ...) et

ainsi répondre aux attentes des usagers (dématérialisation, simplification des démarches administratives, accessibilité des services, nouvelle offre...).

Dans le cadre de ce mandat, la Commune de Chatou s'est attachée à faire évoluer les services en lien avec la transformation numérique de la société.

Afin de permettre le recrutement ou la nomination d'agents dont les compétences méritent d'être encouragées, récompensées, et de répondre aux besoins de la collectivité, il convient de créer, de transformer ou de supprimer des postes.

Modification du Tableau Général des Emplois :

| Nb de postes | Fonction | Cadre d'emploi supprimé | Cadre d'emploi créé |
|---------------------|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 1 | Chargé de communication multimédia | Adjoint administratif | Attaché |

DELIBERATION

Vu la loi n°84,53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique en date du 7 octobre 2025,

Vu l'information donnée aux membres de la commission Ressources Humaines le 14 novembre 2025 ,

Considérant l'évolution des services en lien avec la transformation numérique de la société,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** les modifications suivantes du tableau général des emplois :

| Nb de postes | Fonction | Cadre d'emploi supprimé | Cadre d'emploi créé |
|---------------------|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 1 | Chargé de communication multimédia | Adjoint administratif | Attaché |

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 01/12/2025